Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 095-219503133-20240524-2024-05-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024

Mise en ligne le 4 juin 2024

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE L'ISLE-ADAM

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du : Vendredi 24 mai 2024

VILLE DE L'ISLE-ADAM

CONVOCATION

Date : 17 mai 2024

Affichée le : 17 mai 2024

Nombre de conseillers :

En exercice: 33
Présents: 28
Votants: 33
Pouvoirs: 5

Absent: 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

31 mai 2024

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE : L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi vingt-quatre mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents: Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – Mme Gaëlle DEMARS – Mme Virginie GRANTE – Mme Cécile PIGNOL – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – Mme Sophie GUILHAUME – M. Julien DOLFI –

Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS.

Absents représentés

M. Thierry MALHERBE......Pouvoir à M. Rodolphe MIET
M. François RAMPON.....Pouvoir à M. Alphonse PAGNON
M. Loïc LEBALLEURPouvoir à M. Bruno DION
M. Michel GINOUXPouvoir à Mme Agnès TELLIER
Mme Claudine MULLERPouvoir à M. Edwin LEGRIS

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2024-05-13

<u>OBJET</u> : OFFRE DE CONCOURS DE SPACIA & CIE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU NIEMEN.

Vu le Code Général des collectivités territoriales.

Vu le courrier en date du 6 mai 2024 de proposition d'offre de concours en vue de réaliser des travaux de voirie rue du Niemen adressé à la commune par SPACIA & CIE.

Considérant que le projet a pour but d'améliorer la circulation et la sécurité sur cette voie suite aux travaux d'agrandissement de la zone commerciale du Grand Val sur le territoire de la commune de Mours.

Considérant que le projet consiste en la réfection et au réaménagement des deux accès de la rue du Niemen selon le plan annexé. L'accès n°1 sera transformé en voie cyclable et piétonne afin de permettre aux usagers des modes de transport doux de se déplacer d'un côté à l'autre de la zone commerciale en toute sécurité. L'Accès 2 deviendra la seule entrée-sortie des véhicules à moteur.

Considérant que les travaux de voirie projetés se situant pour partie sur le domaine public communal, la ville de L'Isle-Adam a donc la responsabilité de leur réalisation.

Considérant qu'en contrepartie de l'accomplissement des travaux par la ville, SPACIA & CIE propose d'apporter un financement total de l'opération dont le montant est estimé pour les travaux sur le domaine public à 29 679€ HT soit 35 614,80€ TTC, selon le devis annexé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 095-219503133-20240524-2024-05-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024

Mise en ligne le 4 juin 2024

Après avis de la Commission des Finances en date du 14 mai 2024. Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte l'offre de concours de la société SPACIA & CIE aux conditions ci-dessus exposées.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention annexée fixant les modalités d'exécution de l'offre de SPACIA & CIE.
- **annule** la délibération du Conseil Municipal n°2016-10-10 du 14 octobre 2016 « offre de concours de la SNC SPACIA CIE et convention pour la réalisation de travaux de voirie rue du Niemen », le projet de l'époque n'ayant pas abouti.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT